

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 44 (1915)

Heft: 17

Rubrik: Grammaire et orthographe : analyse grammaticale et logique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Je quitte ces lieux enchanteurs, presque à regret, doucement ému par la tendre piqure de la première étoile.

Antonin BONDALLAZ.

Grammaire et orthographe.

Analyse grammaticale et logique.

Nous voici parvenus au nœud gordien de notre étude dont, pour de bonnes raisons, nous avons cru devoir suspendre jusqu'à ce jour la publication.

Malheureusement, le moyen par trop simpliste du célèbre héros immortalisé par Homère ne suffit pas à le trancher.

Force nous est de descendre dans l'arène où tant de champions, plus ou moins illustres aussi, se sont déjà mesurés les uns pour, les autres contre l'enseignement de la grammaire et de l'analyse à l'école populaire.

On peut d'abord se poser la question : Faut-il un enseignement grammatical à l'école populaire ? En dépit des utopies avancées à ce sujet par les partisans de l'orthographe phonétique, nous estimons que, en pays français, poser la question, c'est la résoudre si l'on ne veut pas s'exposer à introduire le vandalisme dans l'enseignement de notre belle langue française. Il est donc évident que la grammaire doit être enseignée à l'école populaire ; mais, comment ? *Tout est là.* Nous allons essayer de donner à cette question, si controversée encore à l'heure qu'il est, tout le jour désirable et, dans ce but, voyons : 1^o *Ce qui a été fait chez nous* ; 2^o *Ce que l'on fait*, et 3^o *ce qu'il y a lieu de faire.*

I. *ce qui a été fait.*

1^o L'ancienne école faisait de l'enseignement grammatical le *pivot* de l'enseignement de la langue maternelle. Un élève possédait-il sa grammaire comme son catéchisme ? C'était un élève calé. Le reste, c'était un détail ;

2^o L'ancienne école procédait, en outre, *de l'abstrait au concret.* Telles sont les deux erreurs pédagogiques que nous lui reprochons.

Les conséquences déplorables de ces deux erreurs sont faciles à saisir :

1^o L'Instituteur accordait à cet enseignement un temps démesurément long. Il ne faisait pour ainsi dire que cela.

C'était si commode. Un manuel perfectionné et que les libraires s'ingéniaient à rendre plus intéressant d'année en année contenait des exercices tout préparés. Maîtres et élèves n'avaient qu'à suivre docilement le garde-fou et ils arrivaient infailliblement au but. Le chemin était bien un peu long, il fallait du temps, mais peu importe. Le maître était réduit au rôle de contrôleur des tâches faites à domicile. C'était si commode.

L'instituteur était ainsi amené à ne faire de la grammaire que lorsqu'il enseignait cette branche. Pour s'occuper de grammaire, soit des formes du langage, il fallait que l'élève eût le bienheureux manuel entre les mains. *Pas de grammaire, pas de grammairien.*

Et... tout marchait à l'avenant : l'instituteur faisait de la lecture pour la lecture, de la grammaire pour la grammaire, de la géographie et de l'histoire pour la géographie et l'histoire, de l'arithmétique pour l'arithmétique, etc. En grammaire, il descendait de la règle à son application concrète. La nouvelle école réproûve à bon droit cette méthode. Elle veut la lecture et la récitation, la grammaire et l'orthographe, la géographie et l'histoire : toutes les branches du programme en un mot pour l'enseignement de la langue maternelle. Ce n'est plus l'enmagasinage plus ou moins routinier d'une règle dans la mémoire de l'enfant qu'elle veut, c'est l'acquisition aussi précise que possible de ce que l'on est convenu d'appeler la *Copia verborum*, soit l'abondance des termes du langage parlé et écrit, en d'autres termes, l'acquisition aussi étendue que possible d'*idées précises*.

En somme, *le fil conducteur* de tout l'enseignement primaire dans chacune des diverses branches du programme doit être avant tout l'étude de la langue maternelle, parce qu'une foule d'occasions d'acquérir telle ou telle connaissance de la langue ne se trouvent qu'en géographie et histoire, qu'en élément des sciences naturelles et... même qu'en arithmétique. Voilà la grande raison d'être de la réunion de ces divers manuels en un seul ! Voilà ce qui est reçu à l'heure qu'il est dans tous les traités de pédagogie « ex professo » qui ne constituent plus un pur verbiage tels que beaucoup d'entre eux en pays français. Est-ce juste oui ou non ? Si oui, est-ce que l'enseignement de la langue française comme langue maternelle doit échapper à cette règle

générale ? Non. Telle est notre conviction après celle d'illustres pédagogues de toute nationalité, au nombre desquels nous avons l'honneur de compter le R. P. Girard et l'abbé Horner, dont la réputation a dépassé de beaucoup les frontières de notre pays.

Voilà ce que, à l'heure qu'il est, on finit par comprendre en France, en Belgique et dans toutes les contrées dont notre belle langue française est la langue nationale et, c'est cette heure que l'on choisit pour nous inviter à faire machine arrière et, cela, après une expérience concluante de plus de vingt-cinq ans !

Nous voulons donc la grammaire, mais la grammaire mise au service de la langue et non la langue mise au service d'un manuel de grammaire abstraite. La grammaire par induction et non plus la grammaire par déduction. Car la *grammaire s'apprend par la langue et non pas la langue par la grammaire.*

Cette manière d'envisager l'enseignement primaire de la grammaire nous ramène à l'observation du premier principe de toute saine pédagogie, à savoir : qu'il faut procéder *du concret à l'abstrait, du particulier au général, du connu à l'inconnu* en grammaire comme en géographie ou histoire, en éléments des sciences naturelles et... même... en arithmétique.

Un exemple comparatif fera mieux saisir notre pensée.
(A suivre.)

F. OBERSON.



Nos instituts pendant la dernière année scolaire

(Suite.)

Ecole secondaire professionnelle des garçons. — Nous relevons dans l'excellent rapport de M. le directeur Moser les renseignements qui suivent :

Les élèves inscrits durant l'année se répartissent comme suit selon leur origine :

Etrangers à la Suisse, 4 ; ressortissants du canton de Fribourg, 88 ; ressortissants d'autres cantons, 20 ; total : 112.

Tous les élèves, à l'exception de 6, dont 5 habitent la commune de Villars-sur-Glâne et 1 celle de Givisiez, sont domiciliés à Fribourg.

L'année scolaire, à part la réouverture tardive et une interruption des cours, du 27 février au 12 mars, a suivi sa marche normale.

Les élèves, arrivés plus nombreux, ont apporté un esprit et des dispositions analogues à ceux de leurs devanciers. Dans les différents cours, la grande majorité des élèves ont donné pleine satisfaction par leur application, leur bonne tenue et l'esprit de camaraderie qui n'a cessé de régner parmi eux.

Grâce au travail dévoué des maîtres, des résultats encourageants ont été obtenus, soit au point de vue de l'éducation, soit au point de vue de l'instruction générale.

Pour remplacer M. le professeur Buman, empêché par la maladie de donner ses leçons pendant quatre mois, nous avons, d'entente avec les autorités, fait appel au dévouement de M. le Dr Garnier, professeur au Technicum, qui s'est acquitté de sa tâche avec une compétence et un savoir-faire parfaits.

Jusqu'à l'heure actuelle, nous avons pu nous féliciter de la facilité avec laquelle nos jeunes gens, grâce à leur préparation, arrivaient à trouver une situation honorable. Malheureusement, la crise économique qui sévit actuellement a rendu difficile le placement des jeunes élèves qui nous ont quitté, l'année dernière, et, malgré de longues recherches, quelques-uns d'entre eux attendent encore une occupation. Les places d'apprentis auprès d'un patron expérimenté sont rares également. Cet état de choses ne doit toutefois pas décourager les parents qui auraient eu l'intention de faire de leurs fils des artisans ou des industriels.

La crise actuelle sera suivie d'une ère plus favorable, les ouvriers habiles seront probablement très recherchés; en outre, leur travail est rémunérateur et leur crée une situation indépendante. Dans l'industrie, le commerce aussi, les bons employés trouveront facilement des engagements. Il est d'une très grande importance pour notre pays qu'un plus grand nombre de jeunes gens soient orientés vers l'industrie et les métiers manuels et qu'ils disputent aux étrangers tant de métiers lucratifs. C'est maintenant, surtout, qu'il serait facile de reconquérir certains domaines de l'industrie indigène.

Ecole secondaire de jeunes filles de la ville de Fribourg. — L'Ecole comprend une section d'enseignement général, divisée en cinq classes, et une section professionnelle qui contient une école de coupe et confection, une école de lingerie, une école de cuisine et une école de modes. Les études de la section d'enseignement général ont été suivies par 115 élèves et celles de la section d'enseignement professionnel par

161 élèves, dont 75 à l'école de coupe et confection, 32 à l'école de lingerie, 47 à l'école de cuisine et 7 à l'école de modes.

A la cérémonie de clôture, M. le directeur Jean Quartenoud a présenté un intéressant rapport qui mériterait d'être intégralement cité et dont nous extrayons les passages suivants :

Le malheur des temps n'a pas influé sur le nombre des élèves de la section d'enseignement général ; il y a eu quelque déchet dans les écoles professionnelles ; des enfants ayant terminé leur école primaire sans avoir l'âge de libération définitive auraient dû arriver en plus grand nombre dans notre section professionnelle ; d'autre part, l'incertitude et le trouble des événements ont privé en partie nos cours de l'élément du dehors ; l'école de cuisine seule a eu son contingent ordinaire.

Il serait invraisemblable que les préoccupations de l'heure n'eussent pas eu leur répercussion sur le travail scolaire ; mais elles ne se sont pas trop fait sentir.

Quand on voit les excellents fruits que produit la formation pédagogique, on se prend à regretter qu'il n'y ait pas un nombre beaucoup plus grand de jeunes filles disposées à couronner leurs études par l'obtention du brevet d'institutrice. A cet effet, il faut des aptitudes, de l'intelligence et du jugement, et, si ces conditions essentielles n'existaient pas, les intéressées auraient tort de s'obstiner dans un vain travail. La quantité de matières à s'assimiler est grande, et il ne suffit pas d'apprendre et de réciter successivement, il faut tout garder dans sa tête pour les séances d'examen. A l'avenir, nous serons plus exigeants à cet égard. Une élève qui, en cinquième classe, n'obtiendra pas une note déterminée dans des répétitions fixées au cours du premier et du deuxième trimestre ne sera pas présentée aux examens du brevet. Mais nous pensons bien qu'un insuccès à cette épreuve éliminatoire ne sera qu'une exception fort rare, et nous espérons, au contraire, que le contingent des candidates au brevet ira croissant.

Nous tenons à rendre au Corps enseignant le témoignage qu'il comprend son double devoir. En l'accomplissant de la façon consciencieuse que chacun sait, il contribue plus qu'il ne le suppose au succès de cette institution.

L'an passé, à pareille époque et dans cette même circonstance, l'Autorité communale, se souvenant de la manière la plus gracieuse que le Directeur de l'Ecole secondaire en était à la vingt-cinquième année de ses fonctions, lui faisait part de ses vœux par l'organe du président de la Commission scolaire, qui, avec une délicatesse charmante, rappela les progrès accomplis par l'Ecole secondaire de jeunes filles.

Ces progrès sont réels ; il y aurait une fausse modestie à se le dissimuler ; mais ils sont l'œuvre d'une collectivité, que composent en premier lieu nos autorités cantonales et communales, le personnel enseignant, la société des anciennes élèves et les familles qui veulent bien nous confier leurs enfants. Décisions, enseignement, direction, conseils et avis, tout est coordonné pour un même but : le bon service de l'Eglise et de la patrie par la formation de jeunes filles chrétiennes, instruites, laborieuses, qui travailleront au bonheur de leurs familles dans la paix de l'âme, malgré le tumulte des jours, et dans la joie du cœur, en dépit de peines passagères qui n'épargnent personne et qui, dans les desseins de Dieu, marquent les étapes méritoires sur le chemin de notre destinée. (A suivre.)



L'enseignement antialcoolique

(Suite et fin.)

M. Moser favorise l'enseignement occasionnel, la formation de la volonté et des habitudes de modération. Il prépare la ménagère et par un intérieur soigné augmente l'attraction du foyer. Il utilise sagement les congrégations. Il fait donner à une conférence entendue tout son fruit par des comptes rendus. Il insiste sur les cours de perfectionnement où il fait donner une conférence annuelle par un médecin. Il relève enfin le rôle de l'épargne et de la modération.

Ce rapport est remarquable au point de vue de l'étude du mal alcoolique et de la nécessité de la formation du caractère et des habitudes de sobriété et d'abstinence. De très bonnes idées s'y trouvent avec un bon discernement des moyens pratiques de le réaliser.

Telles sont notées brièvement les remarques de MM. les Inspecteurs, qu'il importait de signaler.

La Direction en les provoquant par son questionnaire tenait à avoir une direction pour orienter une étape nouvelle de la lutte antialcoolique. Il y a quelques années déjà, une tentative fut faite, dont le succès fut partiel, mais les idées soulevées alors ont fait du chemin, l'heure paraît venue de songer à un travail d'ensemble.

Le facteur principal sera l'enseignement donné à la jeunesse, voilà pourquoi le corps enseignant a un rôle à remplir de première importance. Il n'était pas dans le cadre des